

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 407 Mercredi 14 Octobre 2020 – Présentiel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

Membres du BEX excusés : Peggy DICKENS, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE Vincent LECRUBIER

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	<p>BEx Distanciel, le vendredi 30 octobre de 18 h 30 à 21 h, BEx distanciel le mercredi 12 novembre à 18 h 30, BEx présentiel le vendredi 28 novembre et le samedi matin 29 au matin, Le Conseil fédéral se réunira finalement le 31 octobre en distanciel 9h à 12h (pour le dernier Conseil Fédéral de cette Olympiade). L'Assemblée Générale Elective est prévue le 12 décembre 2020. Une proposition des Plénières des Commissions Nationales, le 16 janvier 2021. Ces Plénières pourraient être suivi d'un Conseil Fédéral, le 17 janvier.</p> <p>Rappel des dates limites pour les candidatures pour cette fin d'année électorale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membres du Conseil Fédéral, le 23 novembre 2020, • Présidences des Commissions Nationales le 31 décembre 2020.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Règlements Sportifs 2021 / 2022 : Va'a Vitesse et Freestyle	<p>Présentation des quelques changements sur le Règlement va'a vitesse avec l'intégration des Outrigger Canoë en plus des Va'a.</p> <p>Présentation du Règlement Freestyle.</p> <p>→ Approbation de ces Règlements Sportifs par le BEx, qui devront être validés par le Conseil Fédéral.</p>
2. Annexe 7 : Juges et Arbitres	→ Approbation de cette Annexe 7 par le BEx, qui devra être validée par le Conseil Fédéral.
3. Annexe 10 : Licence et certificat médical	→ Approbation de cette Annexe 10 par le BEx, qui devra être validée par le Conseil Fédéral.

<p>4. Juges Internationaux : Complément nomination Coupe du Monde de Pau / Proposition nominations 2021</p>	<p>La Coupe du Monde de Slalom à Pau est maintenue à ce jour. Au regard du contexte international, il y a quelques juges internationaux qui ne pourront pas venir à cause des restraints émises par leurs pays en raison du contexte sanitaire. Par conséquent, l'ICF nous demande si nous pouvons proposer des juges internationaux français. La Commission Nationale des Juges et Arbitres et la Commission Nationale Slalom a fait une proposition d'une liste de huit juges, pour mettre à disposition de l'ICF.</p> <p>→ Validation de ces nominations par le BEx,</p>
<p>5. Fonds d'aide au développement club de Saint-Vit</p>	<p>Le Club de Saint-Vit (2502) sollicite le Fonds d'aide au développement pour l'achat d'un véhicule 8 places en renouvellement pour le transport des compétiteurs et de l'équipement du club. Cet achat a fait l'objet d'une demande d'aide financière auprès du conseil Régional déjà validé. Le club sollicite une aide de 7 000 € pour la réalisation de cet achat, remboursable sur 3 ans.</p> <p>→ Le BEx approuve ce prêt pour ce Club mais celui-ci nécessite une validation par la Conseil Fédéral.</p>
<p>6. Convention Marathon de l'Ardèche</p>	<p>Depuis plusieurs années, la FFCK apporte un soutien non officiel au Marathon international des Gorges de l'Ardèche. Le VALLON PLEIN AIR CLUB DE CANOE KAYAK (VPA) souhaite notamment un accompagnement renforcé de la FFCK sur le plan de la communication. La fédération a donc décidé d'apporter plus clairement son soutien à l'événement, et de signer une convention de partenariat avec le VPA, pour concrétiser la volonté fédérale de renforcer/développer davantage la dimension « loisir » de la pratique des sports de pagaie.</p> <p>Ce type de convention de partenariat pourra également servir de référence pour l'organisation des futurs événements « grand public ».</p> <p>→ Le BEx valide la signature de la Convention avec quelques modifications à effectuer.</p>
<p>7. Stratégies de la FFCK sur les candidatures pour les compétitions ICF 2023-2025</p>	<p>Le processus de candidature 2020 pour l'accueil d'événements ICF est lancé. Il porte sur les événements qui auront lieu sur la période 2023 /2025. Pour 2023, il s'agit des coupes du Monde. Pour 2025, il s'agit des championnats du Monde. Ci-dessous le calendrier et la procédure de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1er novembre 2020 : date limite de restitution des formulaires de candidature et des lettres d'intention - 1er février 2021 : date limite pour l'envoi des dossiers de candidature - Mars 2021 : décisions lors du Board de l'ICF <p>Propositions de candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe du Monde Slalom 2023. ○ Coupe du Monde Sprint 2023. Etudier avec l'ICF et le COJO la pertinence d'une coupe du Monde organisée à Vaires pouvant servir de support au test event. ○ Coupe du Monde Slalom 2024. ○ Championnats du Monde 2025 Junior & U23 de Slalom.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe du monde de Descente. Pour une candidature ouverte à partir de 2022, l'événement pouvant servir de test à l'organisation d'un championnat du Monde en 2026. ○ Championnats du Monde 2026 de Descente. ○ Projet Championnat du Monde CEL /slalom 2026 ou 2027, à Vaires.
<p>8. Demandes « Fonds de solidarité fédéral »</p>	<p>Le fonds d'aide à la solidarité fédérale a été lancé fin juillet 2020 pour soutenir les structures traversant des difficultés financières du fait de la pandémie de Covid19. Deux objectifs avaient été fixés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la fermeture de structure du fait de la crise, - Limiter les licenciements économiques. <p>Une cellule d'instruction a analysé l'ensemble des dossiers déposés, en particulier les documents comptables des trois dernières années ainsi que les Comptes-Rendus d'Assemblée Générale.</p> <p>Le Bureau Exécutif étudie chaque dossier et retient certaines propositions de la cellule d'instruction, avec certaines remarques supplémentaires.</p>
<p>9. Saisine de la commission disciplinaire</p>	<p>Courrier du Ministère concernant un Président de club, sur une interdiction d'exercer pour une durée de 6 mois.</p> <p>Décision du BEx :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saisine de la Commission Disciplinaire de première instance, - Une procédure de mesure conservatoire sur la licence Fédérale vis-à-vis de cette personne, pour une durée de 6 mois. - Proposition de mettre en place d'une enquête par notre cellule interne. <p>Deuxième cas sur un signalement de Colosse aux Pieds d'Argile, pour une agression sexuelle au sein d'un club.</p> <p>Décision du BEx :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signalement auprès du Ministère, - Saisine de la Commission de discipline de première instance, - Procédure d'une mesure conservatoire pour 6 mois.
<p>10. Choix du prestataire pour la réalisation d'une application mobile pratiquants</p>	<p>Sélection du prestataire chargé du développement de l'application mobile pour nos pratiquants.</p> <p>L'appel d'offres s'est déroulé du 07/08/2020 au 11/09/2020. Au total, 21 candidatures ont été reçues. Après l'étude de toutes les offres puis 2 réunions, le comité de sélection a établi, par élimination, une shortlist de 5 candidats invités à venir soutenir leur proposition. Ces auditions se sont déroulées au siège le 06/10/2020, à l'issue desquelles un prestataire, concepteur et développeur de solutions digitales, s'est démarqué.</p> <p>La conduite du projet nécessite la disponibilité d'un chef de projet interne à la FFCK. Le service informatique n'étant pas en mesure de piloter ce travail, nous souhaitons proposer au stagiaire qui a conduit la démarche d'appel d'offres sous un statut de stage, un CDD du 16 octobre jusqu'à fin février, soit 4,5 mois.</p> <p>→ Le BEx valide la signature du contrat pour le développement de cette application mobile pour nos pratiquants et l'embauche d'un CDD pour 4,5 mois,</p>

pour suivre ce projet.



<p>11. Suite tempête Alex</p>	<p>Le Canoe Kayak Club de la Roya à Breil-sur-Roya dans les alpes maritimes fait partie des structures touchées par la tempête Alex qui a traversé la France fin septembre. Tout le matériel navigable a été emporté par les eaux lors de cette tempête (40 embarcations de kayak d'initiation, slalom, descente, rodéo et 4 canoës) ainsi qu'une remorque, les pagaies, casques et les combinaisons néoprènes.</p> <p>Demande du service accompagnement à cerner les besoins réels au regard du maintien ou pas du bâtiment de la structure.</p> <p>Plusieurs propositions sont faites pour aider le club. Elles devront être mises à l'étude par nos services : fonds de solidarité, EShop, affiliation, appel aux dons.</p>
<p>12. Compte-rendu CNA Kayak Polo du 29 septembre 2020</p>	<p>À la suite de la mise à l'écart d'une équipe pour suspicion de covid19 durant la dernière journée de championnat de la saison régulière N1H (contact de cas contact), la CNA se trouve face à un classement perturbé.</p> <p>Pour faire face à ce problème, la CNA propose de faire un play-off à 8 équipes en anticipant les règles 2021.</p> <p>→ Le BEx valide ce Compte-rendu,</p>
<p>13. Validation des annexes 2021 Kayak Polo</p>	<p>Les nouveautés présentent sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l'annexe « développement féminin » qui prévoyait une pénalité financière pour les clubs ne respectant pas la parité dans le championnat N1. Cette règle n'a pas d'effet sur le développement féminin. - Augmentation des play-offs N1H avec 8 équipes. - Détail des montés/descentes dans les nouvelles divisions décrites dans le règlement spécifique 2021-2022. - Adaptation des couts d'inscriptions et des pénalités financières. <p>Les raisons de cette anticipation, sont dues à l'inscription des dates limites d'inscriptions pour le championnat 2021 (28 novembre pour les premières) et la modification de certaines tailles de ballons.</p> <p>→ Le BEx valide ces annexes. Les annexes des autres Commissions Nationales d'Activité seront validées sur les prochains BEx.</p>
<p>14. Vestiaire Juges et Arbitres</p>	<p>Un vestiaire a été réalisé dans le cadre de l'EShop pour les officiels, juges et arbitres.</p> <p>La Commission Nationale des Juges et des Arbitres a fait parvenir le catalogue de ce vestiaire à l'ensemble des Juges et Arbitres de notre fédération.</p> <p>Notre corps arbitral comporte environ 2300 juges dont 110 juges et arbitres nationaux.</p> <p>Le BEx propose que soit étudiée par le service animation la possibilité de prendre en charge un équipement (veste, polo) pour les 110 juges-Arbitres</p>

nationaux. Ces juges sont nommés par la FFCK à travers les CNA sur les compétitions nationales et interrégionales.

Un courrier de remerciement sera envoyé à tous ces Juges et ces Arbitres, pour leur implication dans les activités de compétition au cours de l'olympiade.

ETUDES du BUREAU EXECUTIF

1. Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

La structuration de la cellule en charge du suivi des violences sexuelles et sexistes se poursuit. Un cadre technique référent - Caroline LOIR -, vient renforcer sa composition.

Les actions de prévention et de sensibilisation vont se poursuivre : outils de communication, formations de nos cadres et de nos élus dans le cadre notamment de la convention que nous avons signée avec l'association colosse aux pieds d'argile.

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Offre tarifaire d'assurance MAIF 2021

Dans le cadre de la rénovation de la politique de licences et d'adhésion pour la saison 2021, nous avons travaillé avec nos partenaires de la MAIF pour qu'ils puissent nous proposer une toute nouvelle offre tarifaire compte tenu des évolutions.

Lors de ces temps de travail, nous avons souhaité que l'assureur nous propose une offre « Grands Comptes » permettant de baisser les coûts liés à l'assurance pour ceux qui ont un nombre de passages conséquent.

Par rapport aux tarifs d'assurance actuels :

- Aucun changement pour la carte FFCK d'une durée d'un an option loisir ou compétition adulte,
- Aucun changement au niveau du tarif de la carte FFCK 1 jour jusqu'à 10 000 passages,
- Diminution du coût d'assurance pour les jeunes, de 1,34 € par licence jeune annuelle,
- Diminution de 0,086 € pour chaque passage pour les structures ayant plus de 10 000 passages.

Le BEx trouve que la proposition de tarif est très intéressante pour cette nouvelle saison. Il remercie le geste de partenaire et pas seulement d'un assureur de la part de la MAIF.

En parallèle, le service prépare un nouvel appel d'offre pour une offre d'assurance la mieux adaptée possible aux activités des membres agréés mais qui ne permet pas d'envisager d'être opérationnels pour le 1^{er} janvier 2021.

2. Championnat de France de Marathon à Redon	Le BEx remercie l'ensemble des participants et des organisateurs pour ce Championnat de France, dans lequel, l'ensemble des personnes présentes ont respecté les consignes « Covid ».
3. Informations diverses	<p>Au 30 septembre, nous sommes à 6 978 licences des statistiques au 30 septembre 2019, soit une baisse de seulement 10,8% par rapport à la baisse de 30% constatée fin juin.</p> <p>La saison estivale et la rentrée ont permis de limiter la perte de licenciés à la suite du covid. Un effet covid moins important sur notre fédération de sport nature que sur d'autres fédérations plus contraintes par les dispositifs sanitaires à mettre en œuvre.</p> <p>Cette baisse n'est pas homogène et nécessitera une analyse plus fine en fin d'année pour préciser l'impact du covid sur nos structures et nos pratiquantes.</p>
4. Nouvelle politique de titres	<p>Trois dates de Webinaire ont été proposées pour une présentation des nouvelles licences aux structures FFCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi 6 octobre 18h30 - Jeudi 8 octobre 18h30 - Samedi 10 octobre 10h30 <p>Les 3 webinaires se sont déroulés sur ZOOM et ont duré environ 1h chacun. Au total, nous avons eu plus de 130 structures présentes sur ces 3 dates. Deux webinaires supplémentaires sont organisés auprès des Outres-Mers sur des créneaux horaires qui leurs sont favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi 13 octobre : La Réunion - Jeudi 15 octobre : Guyane, Martinique, Guadeloupe <p>L'objectif de ces temps d'échange était de présenter le système dans son ensemble avec ses tarifs et de son mode de fonctionnement et de répondre aux interrogations que peuvent avoir les clubs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du service, l'accueil de cette nouvelle politique de licences a été favorable de la part des structures présentes <p>Le webinaire est un format facile à mettre en place et permet d'être en lien direct avec les structures. De plus, il peut être avantageux par rapport à des formations sur des week-end car ils prennent peu de temps sur une journée aux bénévoles et permettent de traiter un sujet spécifique.</p>
5. Présentation des visuels de la carte FFCK 2021	<p>Les visuels de la carte FFCK sont à l'étude. Une première présentation est faite</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 carte bleue pour les licenciés sans Pagaie Couleur - 1 carte qui sera à la couleur de la PC la plus élevée du licencié - Au dos, seront représentées les Pagaies Couleurs acquises dans chaque discipline.

Fin du BEX à 22 h 35

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral